



Asinerie de l' 

LIANE

Service SAPS : Accueil de jour

DIRECTION

Maïthé Sondag

PRÉSIDENT

Thierry Dubois

CONTACT

26a rue du Bua
6723 Habay-la-Vieille
063/433800
contact@asinerie.be

1. Présentation de l'ASBL.....	3
2. Projet Liane	4
Organisation	4
Projet inclusif.....	4
3. Le public accompagné.....	5
4. Que va-t-on faire ?.....	6
Organisation d'une journée type	6
Offre de service.....	6
Les repas.....	6
Le transport	7
Santé.....	7
Activités	7
a. Matinée tout autour des soins aux animaux.....	8
b. Après-midi en ateliers bien-être	9
Atelier projet fermier	9
Ateliers nature.....	9
Atelier inclusion	9
Atelier d'accompagnement autour de l'âne.....	9
Atelier d'accompagnement individuel et collectif.....	10
c. Dimanche en famille	10

1. Présentation de l'ASBL

L'Asinerie de l'O est une ASBL qui a été créée en 2002. Elle accueille dans un cadre rural et dans un esprit de mixité, de convivialité et de diversité, des enfants, des jeunes, des familles et des personnes en difficulté ou en rupture sociale, ainsi que des groupes divers. Son public est donc varié, aussi bien des enfants que des adultes en situation de handicap ou non, en groupe ou en séance individuelle. C'est également une ferme en production (élevage d'ânes, moutons, chèvres, ...) à projets socio-éducatifs dans une démarche de développement solidaire et durable. Ses activités sont variées : asinomédiation, équimotricité, stages, excursions scolaires, activités de loisir sportif, élevages, etc.

Les différents projets présents au sein de l'association tournent toujours autour d'une valeur commune à savoir le **respect**.

Il prend différentes formes :

- Respect de chacun avec ses différences ;
- Respect de l'environnement ;
- Respect des animaux.

Il est donc primordial pour nous que l'ensemble de nos projets s'articulent autour de ces 3 points.



2. Projet Liane

Le service se trouve au sein d'une ferme d'animation. C'est donc un cadre riche au niveau naturel et social. Il y a à la ferme des animaux : ânes, chevaux, canards, poules, moutons, chèvres, lapins, ...Ce lieu en pleine nature permet l'accès à des espaces variés : bois, champs, rivière, étang, ...Sur les 26 hectares de la ferme, il y a de nombreux espaces. Ils sont propices à la découverte d'une faune et flore sauvage : grandes aigrettes blanches, hirondelles, hérons, castors, les habitants des mares, ...

Organisation

Une équipe de quatre personnes se chargera de 15 bénéficiaires en situation de handicap de 8h30 à 16h du lundi au vendredi toute l'année (sauf fermeture annuelle 2 semaines pendant les fêtes de fin d'année et 3 semaines pendant l'été). Les activités seront éducatives, sociales et orientées vers le bien-être. Deux dimanches matins par an de 10h à 12h, les bénéficiaires pourront être accueillis avec leur famille pour venir rencontrer le milieu d'accueil et les animaux. Les familles pourront donc rencontrer les différents membres de l'équipe qui seront présents lors de ces matinées d'accueil et profiter de l'espace.

Etant un service SAPS reconnu par l'AVIQ, nous devons respecter les tarifications qui nous sont imposées.

Projet inclusif

Le projet d'accueil se trouve au sein d'une infrastructure accueillant un public varié : enfants, adultes en situation de handicap ou non.

Les bénéficiaires auront donc des contacts avec ces différents publics dans le cadre d'activités communes. L'inclusion est le mot phare de ce projet. Les bénéficiaires pourront faire découvrir nos animaux, nos espaces aux divers publics accueillis, proposer des ateliers de découvertes, ...

3. Le public accompagné

Le service est accessible à toute personne répondant aux conditions suivantes et sous condition de places disponibles :

- Être un homme ou une femme de 18 à 60 ans ;
- Être atteintes de déficience mentale qualifiée de légère ou modérée. Ce service ne sera pas accessible aux personnes à mobilité réduite (les activités liées au projet d'accueil ne permettent pas un accueil de qualité pour ce public, même si la majorité de nos infrastructures leurs sont accessibles).
- Ne pas nécessiter la présence constante d'une infirmière ;
- Avoir une situation médicale stable.

Le service peut recevoir jusqu'à 15 personnes simultanément, ce qui représente donc maximum 15 ETP. Il est possible pour les bénéficiaires, après concertation, de fréquenter le service à temps partiel. La durée minimale est d'une journée complète par semaine. Un bénéficiaire pourra donc avoir un contrat d'une, deux, trois, quatre ou cinq journées de présences par semaine. Si c'est un contrat à temps partiel, les jours de présence seront fixés et ne pourront être modifiés sans accord préalable de la direction de l'Asinerie.



4. Que va-t-on faire ?

Organisation d'une journée type

8h30-9h30 : Accueil échelonné ;

9h30-11h30 : Soins aux animaux ;

11h30-13h15 : dîner (ce temps comprend l'accompagnement aux actes usuels (mettre la table, débarrasser, ...), plus un temps de repos ou jeu (exemple : jeu de société, ...)) ;

13h15-15h15 : Activité (atelier, chaque mois le référent recevra par mail le planning des activités du mois, ce planning sera également affiché dans le local d'accueil) ;

15h15-15h30 moment de partage de journée (état du ressenti de la journée par différents moyens) ;

15h30-16h : Départ échelonné.

Les temps d'accueil et de départ échelonnés permettent un sas entre lieux de vie et d'accueil pour le bénéficiaire. Ils permettent également aux bénéficiaires utilisant des transports en communs de pouvoir se rendre sur le lieu d'activité sans devoir se presser.

Aucune activité n'est donc organisée pour permettre le temps d'accueil et de départ. Une boisson chaude et du jus de fruit sont proposés aux usagers le matin.

Ce temps favorise l'échange entre les professionnels, les usagers, et les familles. Les usagers apprennent également à gérer eux même ces temps dits libérés, et lutter contre le sentiment de solitude et d'ennui. En cas de problème organisationnel pour amener ou reprendre le bénéficiaire des solutions pourront être apportées dans la limite de nos possibilités. Une demande devra être faite auprès de la direction.

Offre de service

Les repas

Les repas sont pris au sein de la salle d'animation à 12h. Ils seront amenés par le bénéficiaire.

Afin de rester cohérent avec les objectifs du lieu d'accueil (maintien des acquis, autonomie, ...) les personnes accueillies sont tenues de participer aux tâches ménagères liées au repas : dresser la table, remplir le lave-vaisselle, le vider, ... Un tableau des tâches sera affiché sur le tableau de communication se trouvant dans le lieu d'accueil afin de permettre à chacun de participer équitablement.

En fonction des activités mises en place, les repas peuvent être servis à l'extérieur.

Le transport

Le transport sera organisé par le bénéficiaire et sa famille/ représentant légal. Nos horaires sont adaptés pour permettre de prendre le bus de la ligne (Arlon-Marbehan). Dans un premier temps aucun service de transport ne sera prévu. Celui-ci pourra être envisagé en fonction de la réalité du terrain.

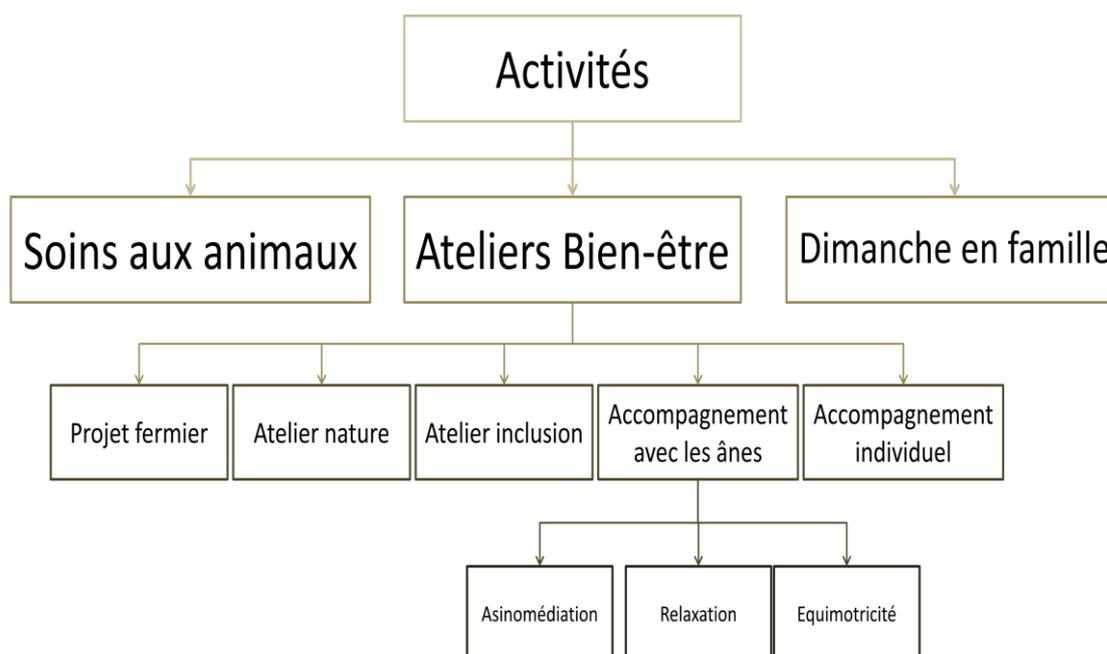
Santé

Le domaine de la santé ne fait pas partie intégrante des missions de l'espace d'accueil. Cependant, le personnel est amené à garantir un accompagnement social à la prise de médicaments, si et seulement si, ces derniers sont prescrits sur ordonnance médicale (un document du médecin doit être fourni à l'équipe).

En cas de besoin d'un service infirmier pour un bénéficiaire, l'accessibilité de l'espace et la coordination de l'accueil (gestion des horaires, ...) pourront être organisées.

Activités

Une équipe de quatre personnes qualifiées se charge des bénéficiaires. Les activités seront éducatives, thérapeutiques ou sociales et orientées vers le bien-être de chaque bénéficiaire. Elles se diviseront en deux moments précis. Le matin, soin aux animaux et l'après-midi, des activités de bien-être définies ci-après. Un accompagnement psycho-social adaptés à leurs besoins sera mis en place.



Un dimanche matin par semestre de 10h à 12h, les bénéficiaires pourront être accueillis avec leur famille/représentant légal pour venir rencontrer les ânes. Les familles pourront ainsi rencontrer les différents membres de l'équipe dans un moment informel.

Le service tiendra à jour un registre des différentes activités proposées aux bénéficiaires. Il reprendra : le lieu de l'activité, la date, les objectifs, les participants et le personnel encadrant). Un horaire hebdomadaire sera affiché au tableau de communication se trouvant dans la salle d'accueil des résidents, celui-ci sera agrémenté d'image, émoticônes, ... pour faciliter la lecture à chacun. Un temps de discussion hebdomadaire permettra à chaque bénéficiaire de faire part de ses envies d'activités et/ou d'accompagnement pour rédiger l'horaire de la semaine suivante. Le registre sera tenu par l'équipe socio-éducative.

a. Matinée tout autour des soins aux animaux

Les bénéficiaires seront au contact des différents animaux de la ferme pour la matinée. Il y a un ensemble d'animaux très variés : ânes, chevaux, chèvres, moutons, lapins, poules, canard et faisans. Les bénéficiaires pourront se sentir à l'aise avec l'un ou l'autre de nos animaux. Ils auront le plaisir d'apprendre à les connaître, les toucher, les nourrir, les brosser, les promener, entretenir leur espace et travailler avec eux.

b. Après-midi en ateliers bien-être

Atelier projet fermier

En exprimant ses souhaits et en les partageant avec le groupe, les bénéficiaires définiront un ou plusieurs projets à mettre en place au sein de l'association. Ce ou ces projets pourront être définis en différents sous-ateliers :

- Travail du bois (mesurer, couper, fixer avec du matériel adapté aux capacités de chacun) ;
- Travail de peinture ;
- ...

Ces activités pourront s'adapter au mieux en fonction de la saison et de la météo.

Ateliers nature

Les bénéficiaires auront l'occasion de découvrir la richesse de l'environnement de l'Asinerie. Ils pourront accéder : au jardin aromatique, à la rivière, à l'étang, aux champs et à notre bois.

Atelier inclusion

Notre ASBL accueille un nombre important et varié de public (enfants, adultes en situation de handicap ou non). Dans les valeurs de l'ASBL, l'inclusion est un point central. Nous le pratiquons au maximum dans le cadre de nos activités actuelles (mixité du public dans le cadre de nos stages d'enfants).

Notre projet d'accueil ayant pour objectif l'inclusion de la personne en situation de handicap au sein de la société, nous proposerons aux bénéficiaires des moments de rencontre avec les différents publics présents. Ces moments de partage se feront en petits groupes afin de permettre un échange plus paisible et plus sécurisant pour tous. On parle dans ce cas de sécurité physique, émotionnelle et mentale. Les bénéficiaires doivent pouvoir se sentir à l'aise et serein dans ces différents échanges.

Atelier d'accompagnement autour de l'âne

Asinomédiation

La médiation avec les ânes permet à des personnes en difficulté de tisser un lien affectif avec un animal particulièrement doux, câlin et tolérant. Cette approche offre la possibilité de retrouver certaines émotions perdues ou enfouies, d'oser les exprimer tout en apprenant à mieux les gérer ou les contrôler.

Relaxation avec les ânes

Les séances de relaxation se font au contact des ânes ou sur le dos de ceux-ci.

Equimotricité ©

C'est une activité qui vise le développement psychomoteur du bénéficiaire. L'âne y intervient comme « outil-partenaire ». Alors, même si lors d'une séance de psychomotricité avec âne, le bénéficiaire est sur le dos de l'âne, le but n'est pas de lui apprendre à monter. Le premier objectif est le développement psychomoteur.

Atelier d'accompagnement individuel et collectif

Chaque mois, des moments d'accompagnement seront prévus en individuel ou en collectif entre l'équipe socio-éducative et un ou des bénéficiaires. Les modalités pratiques (lieux, durée, etc.) seront définies pour chaque action et en fonction des besoins/souhaits des bénéficiaires/équipe socio-éducative). Le but étant de permettre un échange positif et constructif pour chacun.

c. Dimanche en famille

Il est primordial pour nous de prévoir des temps d'échange avec la famille dans un cadre non rigide. Nous prévoyons donc deux dimanches matin sur l'année d'accès libre à l'infrastructure. Les bénéficiaires et leurs familles seront accueillis par l'équipe d'encadrement pour visiter, faire un atelier, ...

Le choix de l'activité sera fait en coopération avec les bénéficiaires et préparé avec ceux-ci.



Comment nous contacter pour plus d'informations ?

Par téléphone au 063/433800 ou par mail contact@asinerie.be